



ANMONM SECTION 53

Assemblée générale statutaire

jeudi 17 septembre 2020

Salle Mayenne – Hôtel de la Préfecture

Honneur

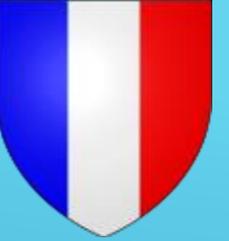
Solidarité

Mémoire

La section de la
Mayenne
est heureuse de
vous accueillir
à son Assemblée
Générale statutaire



ANMONM SECTION DE LA MAYENNE



- ▶ Intervention de la Présidente Mme F. Auvinet
- ▶ Présentation des actions 2019- 2020
- ▶ 4 Commissions :
 - ▶ Informatique & Communication
 - ▶ Développement – Protocole – Classes Défense
 - ▶ Partenariats
 - ▶ Prix-Animation
- ▶ Rapport financier + vote
- ▶ Election du Comité ONM 53
- ▶ Intervention de M. Michel Lebon Pdt. Nat. ANMONM
- ▶ Signature des Conventions des Ordres Nationaux
- ▶ « Si le Mérite m'était conté » de J.C. Rauzy
- ▶ Intervention de M. le Préfet de la Mayenne

Intervention de Mme Françoise Auvinet

Plan d'actions pour la mandature 2017/2020

Deux axes:

Le rayonnement dans la cité

La communication envers les jeunes générations



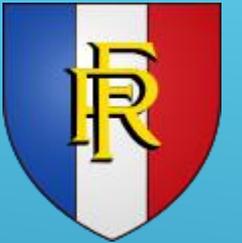
Ensemble gardons le cap

PRÉSENTATION DE LA SECTION DE LA MAYENNE

- ▶ On compte en France 32 000 compagnons
- ▶ **158 compagnons** adhèrent à notre section
- dont **6 nouveaux** compagnons en 2019



- ▶ Faire rayonner notre devise **Honneur, Solidarité, Mémoire**
- ▶ Motiver, mobiliser les bénéficiaires,
- ▶ Promouvoir les vertus républicaines,
- ▶ Accompagner les jeunes,
- ▶ Encourager la cohésion sociale,
- ▶ Développer l'entraide et la solidarité.



« Toi, aujourd'hui, qu'as-tu fait pour les autres ? »

LES ACTIONS DES 4 COMMISSIONS

Jean-Luc Alluard :

Commission Informatique & Communication

Michel Liébert :

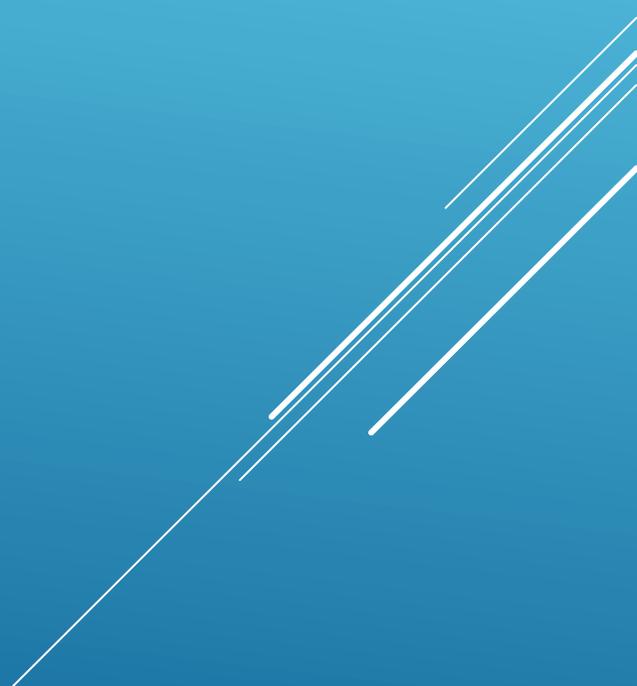
Commission développement & protocole

Françoise Auvinet

Commission des partenariats

Hervé Gérolami :

Commission Prix & Animation



Commission Informatique & Communication

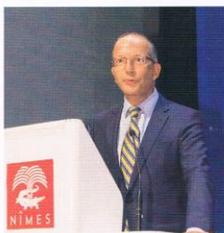
Responsable: Jean-Luc Alluard

Election de sept membres
au conseil d'administration

Des travaux ont été réalisés dans les locaux du siège : peintures, revêtements des sols, installation de sanitaires et les ordinateurs ont été changés.

Il a détaillé le travail de chaque commission : communication (présidée par Lucien Delesalle), développement et prospective (Jean-Philippe Moulin), entraide et solidarité (Jean-Paul Gillmann), informatique et internet (Yvan Marcou), monde (Michel Lebon assisté de Denis Fadda), publications (Marie-José Michel), civisme (Michel Cours-Mach), éducation à la citoyenneté (Monique Ribes), statuts (Bernard Bon).

Le rapport moral a été adopté (483 pour, 35 abstentions).



M. Jacques Boudy,
secrétaire général de
la grande chancellerie



Aucune question écrite n'avait été déposée dans le cadre de l'assemblée générale.

Puis la parole a été donnée au représentant du grand chancelier, M. Jacques Boudy, secrétaire général de la grande chancellerie qui a exprimé son plaisir d'assister à l'as-

Puis, Claude Chaillou, trésorier national, a présenté le rapport financier :

« Nos comptes sont saisis par le cabinet d'expertise comptable Exco-Nexiom de Paris ; ils sont soumis au cabinet de commissaire aux comptes Audit Contrôle et conseil sous l'autorité de Pierre Michel David ».

Voici l'analyse du commissaire aux comptes : « Tant le siège que les sections présentent une situation financière solide au regard des fonds associatifs et de la trésorerie. Il paraîtrait



Ensemble gardons le cap

- en direct des régions

Rencontre inter-sections du Grand Ouest à Nantes



Yves Aumont, président de la section Loire-Atlantique et M^{me} Christelle Morançais, présidente de la Région Pays de la Loire

pour les collègues, cette année sur le thème de la Liberté. Le lieutenant Thierry Gautreau, président de l'UDSP 44 a expliqué les actions conduites avec l'ANMONM pour l'accompagnement des jeunes sapeurs-pompiers dans l'encouragement à leur formation par la remise d'un diplôme et d'une lettre de félicitation. Il propose aussi de participer à la mise en valeur des JSP en milieu scolaire, de favoriser la présentation de l'ANMONM lors de la remise des diplômes, d'entrer dans la démarche des



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente
Page 1

Notre Contribution à la
Feuille de Route de
l'ANMONM

Page 2

La passion de nos
membres
Page 2

La Vie de notre section départementale

Chers Compagnons,

Notre Pays a traversé une crise sanitaire, sans précédent.

Celle-ci, comme toutes les crises, est chargée d'enseignement, et nous permet de garder l'espoir en l'avenir, et en notre capacité à être solidaire.

Cette Solidarité est inscrite dans notre devise, et notre association a eu à cœur de la vivre, par le contact avec les compagnons, et notre témoignage de soutien, d'amitié, dans le cadre de notre

» Chaine Hervé » : Chaine de Solidarité.

Le Mot de la Présidente



Gr
les
une
me

Le
Atl
acc

nos comités de section et notamment nos

Temps d'activité
de la commission protocole
d'avril 2019 à août 2020:

Au total 88 réunions pour 323 heures de
présence active dont

1. JSP = 21 réunions => 200 h.
2. 2^{ème} vie pour 1 drapeau = 9 réunions => 27 h.
3. Cérémonies officielles = 38 réunions => 88 h.
4. Remises de décoration = 6 réunions => 42 h.



LA SECTION REMERCIE
NOTRE COMPAGNON
MICHEL COSME

**Commission Partenariat
Responsable Françoise Auvinet :**

Ensemble gardons le cap



1 - Elaboration d'un partenariat

avec les Ordres nationaux & Ministériels

2 – Action contributive de la section de la Mayenne

Don de 500 € à l'INSERM :

=> Recherche de vaccin COVID 19

Don de 500 € à la Banque alimentaire de la Mayenne:

=> Aide aux plus démunis durant la crise sanitaire.

Commission Prix Animation Responsable Hervé Gérolami :

- Formation des membres du Comité
- Visites d'entreprises
- Conférences:
 - conjointes LH + ONM
 - avec les membres ANMONM 53: Francis Pénard
- Prix Education citoyenne & partenariat Lycée Gaston Lesnard
- Chroniques radio
- Prix du civisme attribué au collège d'Ambrières les Vallées



Ensemble gardons le cap



Les comptes de l'année 2019

► Vote 2019

► Prévisionnel 2020

=> Rapport financier

1076

N° 1485.
(Aout 1925.)
N° d'ordre 587.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

BORDEREAU DES VALEURS À RECOURVIR.

Établi le 15 1925, par M. *Maurice Lévêque*
demeurant à Paris, rue *Messis*, n° 130.
département de *Seine*.

(1) TITULAIRE DU COMPTE COURANT N° *56197*
TENU PAR LE BUREAU DE CHEQUES D. *Paris*.

Léval

NOTE TRÈS IMPORTANTE.
Pour l'envoi des valeurs recouvrables à Paris, se conformer aux indications figurant au verso.

NOMS DES DÉBITEURS.	ADRESSES. (RUE, BOULEVARD, ETC. ET N° 100.)	MONTANT DE CHAQUE VALEUR.	DATES D'ÉCHÉANCE.
1076 <i>Blanchard</i>	<i>Spa 130 de Paris</i>	<i>5/0</i>	<i>Home</i>
1076 <i>Blanchard</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>10/0</i>	
1076 <i>Bureau</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>10/0</i>	
1076 <i>Bureau</i>	<i>100 de Paris</i>	<i>5/0</i>	
1076 <i>Blanchard</i>	<i>Substitut</i>	<i>5/0</i>	

RÈGLEMENT DE COMPTE:
(Nom du débiteur)

La valeur (.....) a été réexpédiée à

La valeur (.....) a été réexpédiée à

La valeur (.....) a été réexpédiée à

Droit de timbre

Droit d'encaissement

Droit de présentation des
valeurs non recouvrées

Droit (a) droit fixe des
acomptes mandats de verse-
ment aux comptes
sur courants postaux

(b) Droit de man-
dat. (dats ordinaires)

Montant du mandat

TOTAL ÉCART au montant des
(Noms)

4 valeurs recouvrées
(Noms)

Montant des 7 valeurs
(si-incluses aux recouvrées.
(Noms)

Montant des 1 valeurs
r. expédiées

TOTAL ÉCART à celui du
bordereau

MONTRANT des taxes restant dues
par nos

30

La section remercie
notre compagnon vérificateur aux comptes
Yves Béghin

BILAN FINANCIER 2019 ANMONM SECTION 53

CHARGES D'EXPLOITATION

classe	INTITULE DES COMPTES	Année 2018	Année 2019
60	Achats de fournitures et articles ONM, Achats articles ONM et autres articles	897,92 €	251,76 € 180,00 €
61	Assurances	115,00 €	117,00 €
62	Abonnement « le Mérite » Publications Frais de réunions – Assemblée -Conférences Déplacements - Services bancaires et postaux Abandon de frais	950,00 € 0 € 4834,15 €	820,00 € 384,00 € 2399,01 € 2731,45 €
65	Rétrocessions quotes parts cotisations	2240,00 €	2324,00 €
67	Autres dépenses (Fanions JSP + gendarmerie)	1069,05 €	730,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	11 290,72 €	9 937,22 €

BILAN FINANCIER 2019 ANMONM SECTION MAYENNE

PRODUITS D'EXPLOITATION

CLASSE	INTITULE DES COMPTES	Année 2018	Année 2019
70	Abonnement « Le Mérite »	950,00 €	820,00 €
	Vente d'articles	668,00 €	242,00 €
75	Cotisations + Supplément de cotisation Assemblée – conférence	5 861,00 € 4 236,51€	5 720,00 € 433,20 €
76	Produits financiers	30,49 €	30,72 €
77	Dons + abandon de frais = (2 731,45 € + 841,00 €)		3 572,45 €
	TOTAL DES RECETTES	11 746,49 €	10 818,37 €
	RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019		
	Total des recettes	11 746,49€	10 818,37 €
	Total des dépenses	11 290,72€	9 937,22 €
	Résultat de l'exercice = excédent	455,77€	881,15 €

BILAN FINANCIER 2019

ANMONM SECTION MAYENNE

ACTIF

PASSIF

CLASSE	INTITULE		CLASSE	INTITULE	
51	Compte sur livret	4 126,86 €	10	Fonds de réserve	7 179,61€
	La Banque postale	3 783,90 €		Bénéfice	881,15 €
	Caisse	150, 00 €			
	TOTAL	8 060,76 €			8 060,76 €

BILAN FINANCIER 2019 ANMONM section Mayenne

		DEPENSES	
		2019 (réalisées)	2020
Fournitures administratives		251,76 €	150,00 €
Achats d'articles ONM et autres		180,00 €	100,00 €
Primes d'assurances		117,00 €	120,00 €
Revue "Le Mérite"		820,00 €	850,00 €
Frais réunion comité		1 518,00 €	350,00 €
Assemblée générale		191,65 €	300,00 €
Manifestations – conférences - déplacements		590,86 €	600,00 €
Frais postaux		98,50 €	100,00 €
Rétrocessions cotisations		2 324,00 €	2 350,00 €
Abandon de frais		2 731,45 €	2 900,00 €
Publications (new letter)		384,00 €	600,00 €
Autres dépenses (fanions JSP)		730,00 €	800,00 €
TOTAL		9937,22 €	9720,00 €

RECETTES

		2019 (réalisées)	2020
Revue "Le Mérite«		820,00 €	850,00 €
Cession d'articles		242,00 €	100,00 €
Cotisations		4 657,00 €	4 700,00 €
Supplément cotisations		1 063,00 €	1 100,00 €
Assemblée générale		433,20 €	300,00 €
Réunions Comité		841,00€	350,00 €
Abandon de frais		2731,45	2 900,00€
Manifestations, Conférences et autres		0 €	50,00 €
<u>Produits financiers</u>			
Intérêts d'épargne		30,72 €	31,00 €
	TOTAL	10818,37 €	10381,00 €



Elections :

Renouvellement
par tiers
des membres du Comité



**5 ADMINISTRATEURS
SE REPRÉSENTENT
ET ACCUEILLENENT
UN NOUVEAU COMPAGNON**

Le mot de **Michel Lebon**
Président national
de l'ANMONM



Signature de la Convention de Partenariat :



Si le Mérite m'était conté...

UN HOMMAGE
RENDU PAR
LE COMEDIEN

JEAN-CHRISTOPHE RAUZY



Le mot de Monsieur
Jean-Francis Treffel
Préfet du
département
de la Mayenne



► Nos compagnons

Maddy Arthuis &

André Mesnard

vous attendent

sur le stand des articles ONM

